Faits divers,

an a brianch anone? Al ine I ABONNEMENT

es

apris)

25

40

litz

10

Trais mais 4 50

INSERTIONS

Annonces, la ligne... Réclames,

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers Defile par les deux societes. PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BURBAUX: 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 40 MAI

Est-ce lui??

On lisait, au commencement de la semaine, dans tous les journaux, bien pensants comme mal pensants, l'officielle information culinaire

Le garde des sceaux et Mme Antonin Dubost ont offert un grand diner de cinquante-cinq couverts en l'hon-neur des membres du cabinet, etc.

» Le dîner a été suivi d'une très brillante réception. On

Je n'y trouve rien à redire et je prends la liberté de présenter mes très humbles respects à M. le garde et à M la gardienne des sceaux. Qu'on me permette, cependant, de raconter, à ce propos, une petite auecdote.

Le 12 janvier 1870, le lendemain de l'enterrement de Victor Noir, étaient coffrés à Mazas (trois jours après transférés à Sainte Pélagie), avec la plus large absence d'égards possible, les divers rédacteurs de la Marseillaise fondée, vingt jours avant, par Rochefort.

Cinq cents, un millier d'avocats accoururent à la prison solliciter la gloire de notre défense et l'un d'eux, le plus accrédité, le plus « ami », Protot, ministre de la justice, sons la Commune, nous apprit ceci :

Dans la matinée du 13 janvier - notre arrestation conque de tout Paris la veille au soir - s'élait présentée, aux bureaux de la Marseillaise, une bande d'écrivains amphibies quémendant l'bouneur de suppléer les martyrs (nous étions déjà des « martyrs », mince de chance l) pendant la durée de leur geòle. Cette bande, nous dit Protot, semblait dirigée par un « Robin » d'aspect important, famélique et roublard, répondant au nom de Dubost et qui s'était, tout de go, merveilleusement entendu avec l'administrateur et caissier Barberet. Nous sumes, par les « auxiliaires » qui se feodaient l'arche pour nous renseigner, que Barberet et Dubost, sans s'inquiéter d'aucun de nous, rendaient de fréquentes visites à Rochefort, lequel, de son côté, ne nous donnait pas signe d'existence et encore moins de monnaie. On fit passer vingt billets à « notre chef » pour l'informer de nos anxietés; il ne répondit pas.

admor Au bout de quinze jours, on nous relaxa tous, midi sonnant. Rendez-vous général est pris pour le soir au siège de la Marseillaise, 9, rue d'Aboukir. Nons arrivons vers cinq heures.

A notre accienne table étaient installés et griffonnaient des personnages totalement ignores, n'ayant aucun rapport avec la littérature. Nul de ces nobles étrangers ne leva la tête à notre entrée et ne quitta sa chaise. Nul de nous n'osa les interpeller, ni les sommer de restituer la place volée. Nous restions debout et muets derrière les usurpateurs. Quelque chose allait, évidemment, se casser. Bref, un monsieur s'amène, portant sous le bras une serviette de palais aussi vaste qu'un steamboat, nous toise effaré, puis se précipite, avec une éponyante non feinte, dans une pièce limitrophe, comme s'il eut aperçu tous les spectres de Macbeth. Nous interrogeons le garçon. Ce sayard est le nouveau Rédac-ches de la Marseillaise, M. Antonin Dubost. Enfin. il condescend à s'exhiber.

Pas beau ni étincelant, le cadet : quelque recors brouillé pour l'éternité, même avec les plus modestes confections de la Belle Jardi-

nière. Un habit à queue de pie râpé; le col de chemise bourbeux; pantalon noir luisant sur les cuisses et trop court, découvrant des sonliers au coir rougi par la disette prolongée de cirage; des chanssettes échappant à toute appréciation et à toute description; le gilet de casimir, veuf. pour le tiers, de ses bontons; la chevelure moutonnante et rèche - du crin séché au soleil; le chapeau semblable à un crèpe mouillé; des manchettes de ramoneur, l'œil terne et clignotant, la joue brignetée, la main courte grasse et molle.

Fonvielle se nomme et le prie de révéler ses intentions à notre égard. L'homme parle !

Une crécelle gaseonnante et rouillée; des mots spongieux, tuméfiés, la platitude entée sur l'emphase, des périphrases et des circonlocutions en filasse; quoi encore, du lait tourné dont il distribue chaque goutte par trois secondes, sur un geste rotatoire de tourneur d'orgue; en résune Robert Macaire

La nausée nous prend. On salue sommairement le quidam et on dégringole l'escalier en se bouchant le nez.

Deux jours après, la nécessité talonnant, nous passames à la caisse pour réclamer au moins une indemnité. On nous marchanda 20 francs par tête pour quinze jours de celiule. Et encore, venu le dernier, touchai-je seulement 15 francs, le coffre-fort étant épuisé. Quand, la semaine suivante, je me presentai pour émarger mon reliquat, le nouveau caissier. Verdure - Barberet s'étant envolé sur l'aile de Dubost — me signifia « qu'il ne reconnaissait pas les dettes de l'intérimaire et adultérine administration! » Une Révolution s'était effectuée. Sur l'injonction expresse et plus que pressante de ses lecteurs et surtont de ses amis, Rochefort nous avait tous rembanchés.

Dubost roula dans l'oubli.

En septembre suivant, Grousset le repéchait dans le cabinet de M. de Keratry, préfet de police, sous la défroque d'un secrétaire particulier. Par curiosité, Paschal demanda nos dossiers pour les remettre à chaque intéressé. Les papiers s'étaient poussé de l'air. Nons apprimes ultérieurement, pendant la Commune, je crois, que Dubost avait « emprunté » nos dossiers en même temps que le sien.

Depuis dix ans, un Antonin Dubost s'est fausilé à la Chambre. Comment, sous quel prétexte, à l'ombre de quel drapeau? Pas âme vivante ne s'en souvient. A l'heure actuelle, il est garde des sceaux; il symbolise l'idée de justice et je vous prie de croire que son élévation donne au pays une crâne idée de l'intelligence et du tact de ceux qui lui ont délégué ses fonctions.

A présent, je me demande si le Dubost du grand gueuleton ministériel peut et doit se confondre avec l'ancien barboteur de la Marscillaise. Harmor an amount of manager have

of Out? Stant is insmeated the Castelle Alors, Antonia, rends-moi mes cent sous.

Sevela tomours droit et immobile, gardai

Les Commissions

Les réparations judiciaires

La loi sur les réparations judiciaires, votée par la précédente Chambre, a été modifiée par Totalo a passe dent lanes.

Le texte du Sénat diffère de celui de la préeédente Chambre.

Celle-ci avait introduit dans la loi un article donnant droit à une indemnité à tous ceux qui auraient été l'objet d'une ordonnance de nonlieu de la part du juge d'instruction ou d'un arrêt de non-lieu de la part de la chambre des mises en accusation.

Le Sécat a écarté cette disposition, par cette raison que le non-lieu n'est pas une preuve d'innocence, puisque l'individu qui en a bénéficié peut toujours être poursuivi pour le même fait si des charges nouvelles venaient à se pro-

La commission de la Chambre a adopté les motifs du Sénat.

Les élèves de l'École normale

Devant la commission de l'armée, le ministre de la guerre s'est prononcé formellement contre la proposition du général Riu et a même exprimé le regret qu'on eût voté la loi de 1892 relative au service militaire des élèves de l'Ecole centrale.

Après son départ, la commission a ajourné indéfiniment la proposition.

Elle examinera ultérieurement s'il serait possible d'instituer le service de deux ans sans dispense d'aucune sorte.

Le placement des employés

La commission du travail a commencé, hier, l'examen des divers projets relatifs au placement des ouvriers employés.

L'unanimité de la commission est hostile aux bureaux de placement autorisés, mais sans se prononcer sur leur suppression ou leur expropriation.

La commission a décidé d'entendre vendredi le président de la chambre syndicale des placeurs et les représentants de la ligue contre les bureaux de placement.

Commission de Budget

M. Poincaré passe en revue toutes les catégories de revenus examinées par la sous-com-mission.

Il indique, pour les revenus qui sout frappés, les modifications qu'on pourrait essayer d'introduire dans l'assiette de la perception, et pour les revenus qui ne sont pas atteints, les produits qu'on pourrait expérer des taxes qui seraient établies.

Mais il rappelle les objections que le gouvernement a cru devoir faire à propos d'un certain nombre de ces taxes éventuelles, qui, dans tous les cas, ne pourraient être que la rançon de la suppression de la contribution mobilière, el ne pourraient évidemment pas fonctionner en même temps qu'elle.

Il conclut que l'entente avec le gouvernement se ferait sans doute sans difficulté sur la direction générale à donner à l'étude des réformes fiscales.

Pour l'instant, la commission du budget pourrait ordonner l'étude immédiate de la transformation de l'impôt foncier. Le gouvernement accepterait également de rechercher s'il ne serait pas possible d'étendre la taxe de 4 0/0 au Fonds publics étrangers.

On aurait ainsi la somme suffisante pour ne pas demander à la taxe d'habitation l'augmentation de 14 millions que le projet de budget comporte.

La réforme proposée par M. le ministre des finances sur les contributions directes serait allégée et facilitée.

Caisses d'assurances pour les sapeurspompiers

La Commission d'assurances et de prévoyance sociale a abordé l'examen de la proposition de M. Bérard (Ain) relative à la création de caisses départementales d'assurances pour les sapeurs-pompiers.

La Commission a décidé d'entendre les représentants de la fédération des sapeurs-pompiers de France et les représentants des Compagnies d'assurances.

INFORMATIONS

Fiançailles de M. Ernest Carnot

On annonce les fiançailles de M. Ernest Carnot, second fils du Président de la République, avec Mile Marguerite Chiris, fille du sénateur des Alpes-Maritimes.

Obsèques du général Ferron

Les obsèques du général Ferron à Paris auront lieu demain à l'église Sainte-Clotilde.

Mort du général Blot

Le général Blot, ancien commandant du 5° corps d'armée à Orléans, est mort subitement hier soir à l'âge de soixante-dix ans, dans son château aux environs de Niort.

Né à Marbaix, dans le Nord, le 27 novembre 1824, le général Blot entra à Saint-Cyr en 1842 et fit campagne en qualité de capitaine en Afrique de 1851 à 1854 et en Crimée de 1854 à 1856. Chef de bataillon en 1859, il sit partie du corps expéditionnaire de Chine et gagna daus cette campagne la croix de chevalier et son grade de lieutenant-colonel.

Colonel, lorsqu'éclata la guerre avec la Prusse, il fut fait général de brigade le 22 septembre 4870.

En octobre 1876, le général Blot quitta le ministère pour aller commander la 70° brigade d'infanterie. Dix-huit mois plus tard, il était promu divisionnaire et était nommé successivement au commandement de la 34º division à Toulouse et à celui de la 2º à Arras.

En 1880, chef d'état-major général du général Farre, le général Blot était nommé au commandement de la 24° division d'infanterie à Périgueux, poste qu'il ne quitta que le 7 6vrier 4886 pour venir commander le 5° corps d'armée.

Mis à la retraite depuis quelques années, le général Blot était grand officier de la Légion d'honneur. Il comptait 10 campagnes, 2 blessures et 1 citation.

Ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui.

Exécution d'Emile Henry

On regarde comme imminente l'exécution d'Emile Henry.

Manifeste socialiste

Le groupe socialiste, réuni à l'issue de la séance de la Chambre, a décidé de lancer le manifeste suivant:

Citoyens,

Sans raison aucune, sans prétexte aucun, une majorité servile, sur les ordres d'un gouvernement aux abois, vient de décider des poursuites contre un des nôtres, le député socialiste Toussaint, Son seul crime était d'avoir, sans violence et sans provocation, pris parti pour des travailleurs en grève. Il a suffi à Casimir-Perier de dire à la Chambre : C'est

un socialiste qu'il faut frapper, c'est le parti socialiste qu'il faut atteindre. Contre nous, citoyens, il n'y a plus de justice, il n'y a que l'abus de la force. Nous sommes siers d'être ainsi en proie à la haine imbécile des ennemis du peuple et dans leur fureur croissente nous ne voyons qu'une preuve nouvelle de la force croissante du parti socialiste.

Ni les intimidations, ni les violences gouvernementales ne nous feront fléchir à notre devoir; nous serons fidèles toujours et quand même.

A bas la réaction capitaliste! Vive la République sociale!

L'élection Wilson

L'élection de M. Wilson sera-t-elle invalidée à nouveau? Telle est la question que beaucoup de députés se gont posée depuis deux jours.

D'après ce que l'on nous rapporte, on aurait décidé dans quelques groupes de s'abstenir au moment du vote des conclusions du rapport sur la validité des opérations électorales.

Ces opérations ne devant pas être contestées, la validation, si elle est proposée, n'obtiendrait qu'un nombre insignifiant de voix, alors que les abstentions s'élevraient à un chiffre qu'on évalue à 450 voix.

Il se pourrait donc que M. Wilson n'obtînt ni une voix pour, ni une voix contre pour sa validation.

Il se poserait alors un problème parlementaire qui n'a pas encore en de précédent. On se demande si, dans ces conditions, le député de Loches pourrait siéger.

Un parricide

A Ponteilla, près Perpignan, le nommé Joseph, âgé de trente ans, a assommé à coups de bâton son père, Augusty Etienne, âgé de soixante-cinq ans, à qui il refusait de servir une pension alimentaire. La mort a été instantanée.

Le parricide s'est ensnite tiré un coup de revolver sous le menton; son état est désespéré.

Accident de tir

SECTION OF THE

Avant-hier soir, pendant les exercices de tir militaire an champ de l'Arbrisseau, sur le territoire d'Emmerin, canton de Hanbourdin, arrondissement de Lille, une balle Lebel est venue atteindre au bras une jeune fille âgée de vingt-sept ans, Julie Fréville, qui travaillait dans les champs.

Malgré des soins immédiats, la blessée a succombé dans la soirée.

Le projectile, après avoir traversé le bras, avait pénétré dans la poitrine.

· BULLETIN FINANCIER

9 mai 4894. La nuance du marché est la fermeté; l'hésitation d'hier a disparu après le succès du ministère, mais le comptant reste toujours un peu en retard. On est à de très beaux cours, et aller beaucoup plus haut, nous paraît bien difficile.

Londres, on commence la liquidation de quinzaine, les reports sont faciles. Les autres places étrangères sont bien tenues.

Le 3 0/0 finit à 100.52 1/2 en hausse de 0.25. Les actions de nos grauds établissements de crédit sont a pen près sans changement. Le Foncier cote 951.25. Le Crédit Lyonnais 745, et le Comptoir National d'Escompte 505.

La Banque de Paris est à 680. Rappelons que c'est demain 10 courant que sera close à la Banque de Paris et à la Banque Internationale la souscription au 80,000 obligations du gouvernement ottoman. Le prix d'émission est comme nous l'avons dit de 4.25, avec un coupon de 40 fr. au mois de juillet.

Le Suez est à 2,830.

L'Italien reprend sa marche en avant à 79.30. L'Exterieure remonte à 64 13, 16 sur des bruits d'emprunt.

Mouvement en avant des fonds ottomans.

Les fonds Russes sont fermes. On dit que dans la journée d'hier un établissement de crédit a procédé à la conversion de 80 millions d'emprunt d'Orient.

> DE LAVIGERIE, 12, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

la Bilange, 25, Saumur.

Bulletin Météorologique du 10 Mai Observations de M. DAVY, opticien, place de

Hier soir, A 5 h.	Barometre.	Thermomètr				
Ce matin, 18 h.		au-dessus	12.			
Midi,	762 m/m	au-dessus	164			
Hausse,	1 m/m					
Baisse,	» m/m					
Température minis	ma de la nuit	an-qeeens	8•			

Votes de Mn. les députés de naine-et-Loire

Séance du 8 mai

Scrutin sur les conclusions de la commission tendant à ne pas autoriser de poursuites contre le député Toussaint.

Ont voté contre : MM. Bougère, Coudreuse, Guignard, de Grandmaison, de La Bourdonnaye, de Maillé, de Soland.

SAUMUR Vol de lapina

Dans la nuit du 7 au 8, des amateurs de fricassée et de gibelotte ont soustrait à M. Naudin, fabricant de boutons rue de Nantilly, une poule et 14 lapins en bas âge, estimés 20 fr. Ces pauvres bestioles étaient domiciliés dans un toiton fermant à clé et sis au fond du jardin du commerçant, à côté de sa volière.

Personne - propriétaire, ni voisins - n'a rien entendu. On a trouvé des traces de sabots,

mais on n'a point encore relevé une trace des animaux chipés.

Vélodrome de la Loire

Le grand jour approche et l'on s'en aperçoit. Tous les jours, sur la piste, les nombreux coureurs qui ont l'intention de prendre part aux épreuves de ces deux journées s'y entraînont régulièrement.

On nous assure qu'à partir d'aujourd'hui, jusqu'à dimanche, on pourra admirer sur la piste, les meilleurs coureurs de la région; Angers, Tours, Chinon, Thouars, Beaufort, Saumur y seront journellement représentés.

Il sera donc facile de suivre et de constater les progrès qui vont s'accomplir jusqu'au jour de la lutte.

Nous rappelons au public que le Vélodrome est ouvert tous les jours de huit heures du matin jusqu'à la nuit, aussi bien pour les spectateurs que pour les cyclistes qui désirent rouler sur la piste, et que les jours ordinaires, l'entrée à titre de spectateurs est de 0,30, et pour avoir droit de rouler, 4 fr.

Il n'est pas délivré de carte de sortie.

Le Comité.

État-civil de la ville de Saumur

SAISSANCES

Le 8 mai. - Alice-Louise Guichard, à l'Hospice.

Le 9. - Marcel-Auguste Vigneau, rue Notre-Danie, 67.

MARIAGES

Le 9 mai. - Raymond-Jules-Charles Chéreau, cocher, a épousé Emilie-Victorine Jeanneau, domestique, tous deux à Saumur.

DECES

Le 8 mai. - Joseph Caillat, matelassier, 45 ans, veuf de Amélie-Catherine-Alix Crosa, à l'Hôpital.

Intéressante innovation

L'administration des postes, dit-en, va créer des lettres de crédit postales.

Ces lettres permettront aux personnes qui voyagent de ne pas emporter sur elles de grosses sommes qu'elles pourraient perdre ou se laisser voler.

Le talon de la lettre portera la photographie du titulaire. On devra en outre, fournir des lettres d'identité. Chaque lettre sera divisée en coupures de 23 fr. Les coupures pourront être touchées dans tout bureau de poste.

La lettre de crédit postale sera complètement gratuite; l'administration aura pour bénéfice l'intérêt de l'argent qui restera toujours un certain temps sans être réclamé par le déposant.

CANDES

Ces jours derniers, des malfaiteurs restés inconnus ont soustrait, au préjudice de M. Baranger, propriétaire, un bachot d'une valeur de 60 francs.

Ce bateau était sur la Vienne et amarré à un arbre que les malfaiteurs ont coupé.

VILLE DE MONTREUIL-BELLAY

Dimanche 13 mai 1894,

Assemblée de la Pentecôte

A une heure, réception, de l'Harmonie Saumuroise à la gare par la Musique Municipale. - Défilé par les deux sociétés.

De 2 heures à 3 heures, jeux divers sur le

De 3 heures à 5 heures, Festival-Concert par la Musique Municipale et l'Harmonie Saumuroise.

Baraques foraines. - Illuminations.

A huit heures et demie, grand feu d'artifice, Le Député, Maire de Montreuil-Bellay, Georges de GRANDMAISON,

COMMUNE DES ROSIERS

Lundi 14 mai 1894 Assemblée de la Pentecôte

Programme

A.10 heures 1/2: Annonce de la fête par un groupe de cavaliers. HOLL STRONG A IL OF

A 1 heure 1/2:

CAVALCADE (150 personnages)

Chasse Louis XV (sonneurs, piqueurs, seigneurs, pages, chasseurs); un Mariage an bourg de Batz; l'Harmonie des Bigophones; la famille Raminagrobis en voyage (grand prix de Nantes); voitures surprises ; grande bataille de fleurs.; confettis, serpentins; Arlequin; Polichinelle; le Petit Chaperon rouge chez sa mère grand; le Loup; Incroyables, chiens savants, les coqs gaulois, voyage de noce.

A 6 heures : Jeux divers.

A 9 heures: Feu d'artifice, illumination du Mail.

: MANGERS COMMENT AND ENCE

Toquade d'ivrogue

Hier, vers deux heures de l'après-midi, un cordonnier, plus ému que de raison, rêvait assis sur un bateau du quai National. Tout à coup, une idée lui traverse le cerveau et, séance tenante, il la met à exécution.

Il se débarrasse de ses habits avec précipitation, se jette à l'eau et se promène à la nage. en exécutant les mouvements les plus fantaisistes. If all those or made may a problem to

Quand il eut bien pris ses ébats, il voulut sortir, mais deux agents de police arrivérent en ce moment en bateau; ils le saisirent par les cheveux, lui passèrent à la hâte une chemise, et l'entraînérent — dans ce costume au violon de la place de la République.

Le bain frais qu'il venait de prendre l'avait, paraît-il, quelque peu dégrisé.

24 Feuilleton de «l'Echo Saumurois »

LES COUTEAUX D'OR

Par PAUL FÉVAL

mogalich etch Towah fut bien longtemps à revenir. La saison des pluies tout entière passa et une partie de l'été.

Le comte disait à Carmen :

- Regardez vers le nord-est.

La pauvre Carmencita faisait comme sœur Anne du haut de la tour.

Elle regardait de tous ses yeux et ne voyait

Un soir pourtant, à perte de vue, elle aperçut comme un point obscur qui se mouvait dans la savane. Son pauvre cœur battit. Avait-elle espéré que Towah ne reviendrait pas?

Rosen s'était habitué à deviner sa pensée sans entendre ni voir.

- Il y a quelque chose, Carmen? dit-il.

Je ne distingue pas bien encore, répondit la jeune fille; pourtant l'objet grandit à l'œil avec rapidité.

- Quel objet?

- Attendez... c'est un homme... un homme à cheval... le soleil couchant le frappe en ce moment... Il est demi-nu... son cheval est à tous crins et sans selle.

- Towah I s'écria Rosen, les Pawnies sont cavaliers en naissant.

- Je crois que c'est en effet l'Indien, dit Carmencita après un silence; il pousse son cheval comme un furieux.

- Ah I fit-elle en un cri de frayeur, le cheval tombe et disparaît avec son cavalier dans la ravine. Towah! c'est bien Towah! Towah le relève et pique ses flancs à coups de couteau. Il avance! il avance!

Rosen était à la fenêtre avec Carmen. Sa volonté faisait un effort suprême pour déchirer le bandeau qui couvrait sa vue. Il eût voulu deviner de loin la nouvelle apportée sur le visage de son messager.

Un second eri de Carmencita le sit tressaillir. - Il tombe encore, dit-elle ; il se relève et

regarde son cheval abattu... il continue sa course : le cheval est mort. - L'Indien a-t-il les pieds nus? demanda

- Oni, nus et sanglants. Rosen pensa tout haut :

- Il n'est pas encore vengé!

Un quart d'heure après, sur les ordres donnés par la fille du seigneur alcade, Towah était introduit dans la prison.

La sueur inondait sa tête rasée, rabattant la longue touffe qu'il gardait au sommet du crâne.

Il se posa debout au milieu de la chambre, immobile et muet. Son souffle épuisé soulevait sa poitrine par soubresauts. Suivant la coutume de sa race, il attendait pour parler qu'on l'interrogeat.

- Qu'as-tu à m'apprendre, Towah? demanda Rosen dont la voix tremblait.

- La Langue-Dorée, répliqua l'Indien, a trompé la semme du mayor, comme Mohican avait trompé la femme de Towah!

Rosen pâlit affreusement et tomba dans les bras de Carmencita.

Towah, toujours droit et immobile, gardait maintenant le silence. - Cet homme est vivant? prononça Rosen

avec effort. L'Indien montra ses pieds nus.

- Je l'ai tenu sous mon tomahak, réponditil; mais il y a des soldats dans ces grands villages. Towah a passé deux lunes en prison. Rosen n'interrogea plus.

Il resta plus d'une heure la tête entre ses

Carmen voulut lui parler, il la répoussa. Au bout d'une heure il se leva et dit :

- Il faut que je parte. Carmen posa la main sur son cœur qui dé-

faillait. - Yous partirez, Albert! dit-elle pourtant d'une voix mourante.

Rosen la serra dans ses bras. A son tour elle le repoussa.

- Towah! reprit-elle, allez préparer des chevaux; à minuit votre maître sera au pied des remparts.

Towah fit un pas pour sortir. Avant de fran-chir le seuil, il se ravisa et vint s'agenouiller devant Carmen.

— Pourquoi celle-là n'est-elle pas la femme du mayor? murmura-t-il; mais les visages pàles ne tuent pas la femme qui les trompe: ils l'aiment.

Carmen lui montra la porte du doigt. Elle avait aux lèvres un doaloureux sourire.

— Albert, dit-eile, je vous aime. Quand vous ne serez plus là, je mourrai, je savais qu'un jour viendrait où vous diriez: Je veux partir. Tout ce que vous voulez, je le veux. J'ai tressé des cordes de soie, vous pourrez descendre au bas du remeat descendre au bas du rempart. but a place of a large day of

La Féte des Fleurs d'Angers-Doutre

len

t un

)te

mie

uci.

r le

cert

hie

ice.

e

un

n;

12-

da

ail

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Champion, qui organise des courses de Taureaux à l'occasion de la Fête des Fleurs du mois prochain, a traité définitivement avec le toréador Félix Robert, et voici la composition de sa cuadrilla :

Félix Robert, matador (chef). - J.-B. Boniface, écarteur (sous-chef). - Paul Nassiet, sauteur banderilleur. - Candau, écarteur. -Auguste Nassiet, sauteur à pieds joints. -Ponge, banderilleur razetier. - Jean Maric, santeur à la perche.

Nous tenons à reproduire l'article suivant du courrier de Bayonne, qui parle de la cuadrilla de Félix Robert :

« Le soleil était de la fête : c'est dire que la course hispano landaise de jeudi a eu son plein succès. La cuadrilla de Félix Robert, bien dirigée par le jeune torero français, a fait des prouesses absolument inédites et donné une large mesure de son adresse. Le courage déjà connu des écarteurs landais se transformait hier en témérité, et il est vraiment miraculeux que des accidents graves ne se soient pas produits : car à part une cojida du sauteur Boniface, et deux ou trois glissades accentuées, qui sont les gages du métier, la cuadrilla s'est tirée avec bonheur et surtout avec honneur d'une tâche difficile. C'est que les taureaux de Colmenar sont agiles, surtout dans leur jeunesse, et il n'est pas bon de trop se fier à leur franchise. Dès leur entrée dans l'arène, les gaillards s'inspirent facilement d'idées rancunières, longues à s'effacer.

Les sants à la suite, les quiebros, les tras-cuernos à pieds joints et à la perche, sont des jeux pour les agiles Landais. Ils donnent aux spectateurs bien moins d'émotions que les péripéties de la corrida espagnole, mais ils n'en sont pas moins

Mo Akyans, depuis a

Classement en 1894

DES CHEVAUX ET DES MULETS POUVANT ÊTRE BEQUIS POUR LE SERVICE DE L'ARMÉE

ITINÉRAIRES

Subdivision de Tours. - Commission nº 26

Les Rosiers, sur la place, le 15 mai, à 7 heures et 1 h. 30.

Saint-Clément-des-Levées, sur la place, le 46 mai, à 7 henres.

Saint-Martin-de-la-Place, place de l'Eglise, le 46 mai, à 1 h. 30.

Saint-Lambert-des-Levées, derrière l'école, le 17 mai, à 7 heures et 1 h. 30.

Saumur, ville, N.-O., champ de foire, le 18 mai, à 7 heures.

Saint-Hilaire-Saint-Florent, place de l'Eglise, le 18 mai, à 1 heure.

Verrie, place de la Mairie, le 19 mai, à

Rou-Marson, place de l'Eglise, le 19 mai, à

Distré, en face la mairie, le 21 mai, à 7 h. Bagneux, place de la Mairie, le 31 mai, à

Chacé, cour de la Mairie, le 22 mai, à 7 h. Varrains, carrefour de la Graod Rue, le 22 mai, à 4 henre.

Saumur, ville, Sud, champ de foire, le 23 mai, à 6 h. 30 et 1 h. 30.

Saumur, ville, Sud, champ de foire, le 24 mai, à 6 h. 30.

Artannes, en face la mairie, le 24 mai, à 3 heures.

Dampierre, en face la mairie, le 25 mai, à 6 h. 30. The second of the sec

Souzay, au bourg, le 25 mai, à 9 heures. Turquant, place de la Mairie, le 28 mai, à 2 h. 30.

Fontevrault, place da Champ-de-Foire, le 26 mai, à 6 h. 30.

Montsoreau, place du carrefour de la Croix, le 26 mai, à 2 h. 30.

Parnay, au bourg, le 28 mai, à 7 heures.

Villebernier, place de la Mairie, le 28 mai, à 3 henres. Varennes, sur le Mail, le 29 mai, à 7 heures

et 1 h. 30.

Allonnes, place du Mail, le 30 mai, à 6 h. 30 et (h. 30. 10 s. h. 11. 00 c. 23 11.0 m.

Vivy, place de l'Eglise, le 31 mai, à 7 h. Neuillé, place de l'Eglise, le 31 mai, à 3 h. Brain-sur-Allonnes, sur la place, le 4er juin, à 7 beures.

La Breille, devant le bureau de tabac, le 1er juin, à 3 heures.

Subdivision de Cholet. — Commission

Aubigné-Briand, route départementale nº 12, 45 mai, 7 henres.

Tigné, route nationale nº 44, 15 mai, 9 h. La Fosse-de-Tigné, place de l'Eglise, 45 mai, 2 h. 30

Tancoigné, place principale, 15 mai, 4 h.

Nueil-sons-Passavant, Champ-de-Foire, 16

Passavant, place de la Mairie, 16 mai. 4 heures 30.

Trémont, route nationale nº 160, 47 mai, 6 h. 30.

Cléré, place principale, 47 mai, 9 h.

Les Cerqueux sous-Passavant, place principale, 17 mai, 2 h.

Saint-Paul-du-Bois, place de la Mairie, 18 mai, 7 h.

Saint-Hilaire-du-Bois, route lépartementale, 18 mai, 1 h.

Vihiers, Champ-de-Mars, 49 mai, 7 h. Cernusson, route de Montilliers, 49 mai, 4 h. Le Voide, place de la Mairie, 19 mai 2 h. 30. Montilliers, ronte départementale, 21 mai, 7 heures.

La Salle-de-Vihiers, place de l'Eglise, 21 mai, 2 h. 30.

Coron, place de l'Eglise, 22 mai, 6 h. 30. La Plaine, place de la Mairie, 22 mai, 3 h. Somloire, place de la Mairie, 23 mai, 6 h. 30. (A Suivre.)

Un héritage de quatre millions

Il vient de se passer à La Flèche, devant le tribunal civil, un procès des plus intéressants. Il s'agit d'une question de testament assez

En 4892, mourait, à La Flèche, une dame Blanke, veuve d'un ancien ministre des finances de Hollande qui laissait une fortune éva-Inée à quatre millions. Ses héritiers se composaient de trois neveux ou nièces, tous trois cousins germains.

Par un testament de 1876, la défunte partageait sa fortune entre deux seuls neveux, déshéritant la troisième, une dame Vavrille, qui, après de nombreuses démarches et mêmo l'intervention du Procureur de la République, découvrait deux autres codiciles, aux dates de 4882 et 1887, tous deux la déshéritant également. Mais Mª Vavrille prétend qu'il existe un autre testament ou codicile lui assurant une part de l'héritage et elle s'appuie sur des témoignages dont elle offre la preuve et des présomptions qui paraissent assez sérieuses. Elle prétend qu'un notaire de La Flèche, qui est le gendre de l'un des héritiers, aurait retenu le testament et le lui aurait caché, refusant de le faire connaître.

Déjà le notaire a été interrogé sur ces faits et articles, et l'affaire revenait, dans cet état, devant le tribunal.

M. Jean-Bernard Passerieu, du barreau de Paris, a soutenu les intérêts de la nièce déshéritée; Me Morin, du barreau d'Angers, a présenté la défense du notaire.

Cette affaire, qui passionne la ville de La Flèche, avait attiré au palais de justice une foule considérable; elle a été renvoyée à huitaine pour les conclusions de M. de Crozals, Procureur de la République.

Vélodrome de la Loire A SAUMUR

Voici le programme des grandes Courses internationales et régionales qui auront lieu à Saumur les Dimanche 13 et Lundi 14 mai prochain, pour l'inauguration du Vélodrome de la Loire :

Dimanche 13 mai, à 2 h. précises

4re Course, 50 fr. - Record du tour de piste au meilleur parcours. - Maximum du temps, 30 secondes.

2º Course, 140 fr. - Internationale (tricycles). - 2,000 mètres (6 tours).

1º Prix, 50 fr.; 2º prix, 40 fr.; 3º prix, 20

3º Course, 130 fr. - Régionale (bicyclettes). — 3,000 mêtres (9 tours), — ouverte à tout coureur du département et à ceux des départements de: Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Mayenne, Sarthe, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée.

DREAM ED

1er Prix, 80 fr.; 2° prix, 40 fr.; 3° prix, 20 fr. — Primes de 5 fr. par passage au poteau pour les 3e et 6e tours.

4° Course, 50 fr. - Internationale (bicyclettes), - 3,000 metres (9 tours), - a courir par séries et une finale le lendemain. Un tirage au sort désignera les coureurs de chaque série. - Prendront part à la finale les deux premiers de chaque série et le meilleur troisième.

Prime de 50 fr. au meilleur premier.

5° Course, 100 fr. — Inter-Club (bicyclettes), - 2,000 metres (6 tours), - réservée aux membres des Sociétés de Beaufort-en-Vallée, Chinon, Doué-la-Fontaine, Loudun, Thouars,

1cr Prix, 50 fr.; 2e prix, 25 fr.; 3e prix, 45 fr. - Primes de 5 fr. par passage au poteau pour les 2e et 4e tours.

Lundi 14 mai, à 7 heures précises du matin

COURSE de 100 KILOMÈTRES donnée par la Société des Amateurs Vélocipédistes Saumurois, pour l'obtention du Brevet de l'U. V. F.

En outre du Diplôme délivré à tout coureur qui fera le parcours en moins de six heures, il sera décerné : une médaille vermeil au premier et une médaille argent à tous les coureurs arrivés en moins de 5 heures.

Départ route de Tours, aux Trois-Maisons.

A 2 heures précises, AU VÉLODROME DE LA LOIRE

6. Course, 225 fr. - Internationale (bicy-

clettes). — Finale.

1er Prix, 125 fr.; 2e prix, 50 fr.; 3e prix, 30 fr.; 4° prix, 20 fr.

7º Course, 70 fr. offerts par le Vélodrome (bicyclettes), réservée aux membres de la Société des A. V. S. — 2,000 mètres (6 tours). 4° Prix, 30 fr.; 2° prix, 20 fr.; 3° prix,

10 fr. - Prime de 10 fr. au premier si le temps du premier de l'Inter-club de la veille est abaisse.

8° Course, 175 fr. — Internationale (bicyclettes) - Une heure. - Chaque groupe ou coureur isole aura droit à un entraîneur.

Au premier, 100 fr.; au second, 50 fr.; au troisième, 25 fr., s'il a couvert 33 kilomètres dans l'heure.

Chambre Consultative des Arts et Hanufactures DE SAUMUR

Procès-verbal de la séance du 28 avril (Suite)

6º Par divers journaux, le Président a eu connaissance d'un arrêté pris par le maire de Cherbourg contre les marchands déballeurs qui vont, de ville en ville, vendre des marchandises dont souvent on ignore la provenance et dont la qualité douteuse pent fréquemment tromper l'acheteur.

La Chambre est d'accord pour renvoyer l'étude de cet arrêté à la Commission d'intérêt

7º M. le Sous-Préfet de Saumur a fait remettre à la Chambre Consultative des tableaux autographies, destines aux renseignements semestriels que son administration doit fournir au ministère de l'intérieur, sur la situation des industries et des ouvriers de ces industries, dans notre ressort.

Ces tableaux sont distribués à tous les membres présents à la réunion, avec prière de les remplir avec tous les renseignements qu'ils pourront se procurer.

8º M. le Ministre des Travaux Publics, à la date du 24 courant, a adressé au Président la réponse au vœu émis par la Chambre Consultative sur la faculté pour les voyageurs de toutes classes de prendre, sans condition de parcours, le train express 87 de Paris à Bordeaux qui part de Saumur à 1 h. 47 m. du

Et cet autre von que le train 96 admette à Saumur les voyageurs de toutes classes à destioation de Paris, ou, à défaut, que le train 92 quittant Saumur à 11 h. 7 m. du soir soit considéré comme partant après minuit au point de vue de la durée de la validité des billets aller et retour.

La réponse de M. le Ministre dit:

« Sur la première demande, les fonction-

» naires du contrôle de l'Etat et le Comité

» consultatif des Chemins de fer ont déclaré

» qu'il était impossible d'accorder le change-

» ment désiré pour les voyageurs effectuant

» un parcours de moins de 400 kilomètres,

» à cause de la régularité des express dont la

» charge maximum était toujours dépassée

» avant l'application de ce nouveau règlement. » Que, du reste, les trains 17 et 13 quittant

» Saumur à deux henres d'intervalle du train

» 87 desservent sufficamment les voyageurs à » petit parcours. »

Pour la deuxième demande, la réponse ministérielle fait remarquer :

« Que le train 96 prend, depuis le service

» d'hiver, les voyageurs de toutes classes à

» destination de Paris et dans le cas où l'ad-

» ministration de l'Etat se trouverait amenée à

» rétablir l'ancien régime dudit train au service

» d'été, elle serait invitée à étudier les moyens

» de majorer de vingt-quatre heures la durée » des billets d'aller et retour délivrés aux

» voyageurs prenant le train 92 sur Paris. » M. le Ministre a également prié l'adminis-

» tration d'examiner s'il ne serait pas possible

» d'atténuer en faveur des voyageurs de 2º et » 3º classe sans bagage, pour certains trains

» et à des jours déterminés (foires, marchés),

» les restrictions imposées pour l'accès des » express.

Pour le Ministre des Travaux publics,
 Le Directeur des Chemins de fer,
 Signé: C. COLSON.

La Chambre Consultative, tenant compte des efforts faits au Ministère pour lui donner satisfaction, remercie M. le Ministre des Travaux publics et espère en sa sollicitude pour que, dans l'aveuir, la plus grande partie des améliorations réclamées soit accordée au commerce saumurois. (A suivre.)

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du Tapioca Rils.

Ou peut avantageusement remplacer toutes les potions, pastilles et tisanes usités contre les rhumes, catarrhes, coqueluches, grippe ou influenza, enrouements, etc., par l'emploi de la Pdte Regnauld. Pour obtenir un soulagement plus rap de, surtout quand le mal est ancien, il sera bon de faire usage du Sirop de Regnauld en même temps que de la pâte.

Grand choix

CIERGES de COMMUNIONS

A des prix défiant toute concurrence. Dépôt chez Mme V. RENAULT, 5, place de la Gendarmerie.

3亿元的国际区域的国际区域的 Magasin de la PETITE-JEANNETTE .J. COUTARD, 31, rue d'Orléans,

informe sa clientèle qu'il vient de recevoir, pour la saison d'été, un magnifique choix de bonneterie pour hommes et pour dames, haute nouveauté et en tout genre, défiant toute concurrence comme prix et comme qualité.

En outre de cela, il informe sa clientèle d'hommes qu'il vient de recevoir également un joli choix de plastrons pour chemise haute nou-veauté et à des prix très modérés.

La maison fait une chemise modèle avant l'exécution des commandes

LES FRERES MAHON médecins spéciaux obtiennent mille guerisons par an dans les hopitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Poinmades Manon à Saumur, à la pharmacie PERRIN. - Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs; elle reconstitue

et purifie le sang, chasse les humeurs.

Pela: 4'60 le flaccon. — Se trouve à Parla. chez DERBECQ, Priem, 24, rue de Charonne, et toutes bunnes Pharmacies du F-ance.

Dépôt à Saumur, Pharmacie DESCHAMPS, 41, 43, 48, rue Saint-Jean.

Fête de la Pentecôte (13-14 mai 1894)

A l'occasion de la Fête de la Pentecôte, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses billets aller et retour de la manière suivante :

1º Les billets aller et retour, à prix réduits, qui seront délivrés au conditions du tarif spécial G. V, nº 2, les samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 mai, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du jeudi 17 mai;

2º Les billets dits de bains de mer qui, aux termes du § 1er du tarif spécial G. V. nº 6 en sont délivres que les vendredi, samedi, et dimanche de chaque semaine, seront déllvrès du vendredi 11 mai inclus au dimanche 20 mai inclus, pour les stations balnéaires de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande, ces trois points inclus, aux gares et stations :

De la ligne de Saint-Nazaire (inclus) à

Tours;

Des sections : d'Angers à La Flèche, de Sablé (exclu) à La Flèche, de La Suz e(exclu) à La Flèche, de Baugé (inclus) à La Flèche, du Mans (exclu) à Neuillé-Pont-Pierre (vid La Flèche et Angers), de Jumelles-Brion à Saumur (vid Saumur);

De la section de Saint-Antoine-du-Rocher

(inclus) à Tours, vid Tours;

De la ligne de Nantes à Châteaubriant; De la ligne de Questembert à Ploërmel; De la ligne d'Auray à Pontivy;

De la ligne de Savenay à Auray

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 22 mai.

Chemin de fer d'Orléans

Exposition l'niverselle de Lyon

Billets aller et retour à prix réduits

A l'occasion de l'Exposition Universelle de Lyon, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, fait délivrer, à toutes les gares et stations de son réseau jusqu'au 1er octobre 4894 inclus. des billets directs, aller et retour, à prix ré-

La durée de validité de ces billets, pour le parcours total à effectuer sur les deux réseanx d'Orléans et de Lyon, est fixée comme

4 jours pour un parcours de 200 kilomètres 201 à 300 kilom. 301 à 400 de 401 à 500 501 à 600 601 et au-dessus.

Ces délais son comptés de minuit à minuit. Les billets ne donneront droit à aucun arrêt en cours de route; les voyageurs qui en seront munis devront suivre, au retour, le même itinéraire qu'à l'aller. Lesdits billets pourront

être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

Compagnie du chemin de fer d'Orléans

Fêtes de Jeanne d'Arc et Concours régional agricole à Orléans

A l'occasion du Concours régional agricole et des Fêtes devant avoir lieu à Orléans, du 5 au 14 mai prochain, la Compagnie fera délivrer, du 4 au 14 du même mois inclus, des billets d'aller et retour à prix réduits de tontes classes pour Orléans aux gares et stations des sections ci-après :

Bretigny a Tours:) Tours a Angers (inclus); Tours au Mans (exclu; Angers à La Flèche et à Château-du-Loir (exclu); Sablé et La Suze et à La Flèche; La Flèche à Saumur; Tours à Châteauroux; Tours à Vierzon; Villefranchesur-Cher à Blois.

Les prix de ces billets, au départ des gares et stations situées à 75 kil. au moins d'Orléans, seront ceux du tarif général réduits de 30 0/0. Pour les parcours inferieurs à 75 kil., ces prix seront ceux du tarif spécial G. V. nº 2, avec maximum de perception des prix du tarif général pour 75 kil. réduits de

Les billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour les parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré : ils seront valables, pour le retour au départ d'Orléans, jusqu'au 15 mai inclus.

D'après les dispositions concertées entre la Compagnie d'Orléans, celle de Lyon, la Société générale des Chemins de ser Economiques et l'Administration des chemins de fer de l'Etat. il sera délivré aux dates et pour la durée cidessus indiquées des bitlets d'aller et retour directs de toutes classes pour Orléans, par les gares des chemins de fer de l'Etat, situées sur la section de Vendôme (inclus) à Blois (ex-

Tous ces billets seront soumis, en ce qui concerne le trajet sur notre réseau, aux autres conditions du tarif spécial G. V. nº 2 précité.

PRIX de l'hectolitre de froment et d'avoine en Maine et-Loire

M10 38		1.3	095	H	91	FIRE		mio,	e in	I.		
102 376	# 1	FROMENT				tannie	AVOINE					
Angers,	de	15		å	15	50	de	12		à	19	50
Saumur,	de	15	50	à			de	11			03	
Cholet,	de	15	25	à	D B	13 1725	de	11	50		bb	
Bangé,	de	15	16 D	à	15	50		11	50	à		
Segré, Links	de	-			* 2		de	11	50	à		
Beaupréau,	de	-9.011			>>		de	11	25	à	33	
Montfaucon,		15					de	11	25	å	* >	2)
Montrevault,		15	25,	2	0.0	20	de	11	50	á	2.1	h h
Chemillé,			50	à	3 2	**	de	10	75	à		21
Champtoceaux,		15				פמ		11				11 3
St-Plorent-le-Vieil,	- DI III	15				D D		11	50	à	33	33
Vihiers,		15	25	à				10		2	9 0	3,
Brissac,	de	15	.5			a D	de		25	à	. 8 9	
Chalonnes;	de	15	50		33	3 3 2 Z	de		50	à	2)	>>
Doué,	de	15	50	à	3.3	DD .	de	11.	*	3))

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre & 35, la pièce [225 litres] & fr. droits payés Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre O 40, la pièce (225 litres) SC fr. droits payés 26 litres pour 25. — Livraison à Bomicile.

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR VINS en Cercles et en Bouteilles

Sardines Nantaises, la boîte > 35

des Monsque-

taires, Flon, -

Langouste (reconnaids) » 85 et 1 40

Homard entier, » 95 et 1 60

- 1/2 b. » 75

» 75 et i 50

Amieux '

Thon à l'huile,

BRING UNI Sainte-Lucie, marque John Alvans, depuis 1.50 (verre compris)

Tribunal de commerce de Saumur

Liquidation judiciaire de Ve Angelo Bolognesi

Ciôture du procès-verbal de vérification des créances.

MM les créanciers de la liquidation judiciaire de Madame veuve Angelo Bolognesi, ex-liquoriste à Beaulieu, qui n'ont pas encore fait vérifier ni affirmer leurs créances, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, le vendredi 18 mai 1894, à 2 heures du soir, pour la clôture du procèsverbal des vérifications, après quoi, les délais déterminés par les articles 493 et 497 du Code de com-merce seront expirés à l'égard des personnes domiciliées en France.

Aux termes de l'article 503 du Code de commerce, à défaut de comparution et affirmation dans les délais qui leur sont applicables, les défaillants connus on inconnus ne seront pas compris dans les repartitions à faire; toutelois, jusqu'à distribution des deniers inclusivement, ils pourrout obtenir leur admission par jugement à leur

charge. Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoirs muni dune procuration enregis-

Le Greffier, Collin.

Etude de Me AUBOYER, notaire à Sanmur, place de la Bilange, 23

M W M M M M

PAR ADJUDICATION

Le lundi 28 mai 1894, à une heure de l'après-midi, en l'étude de Me AUBOYER,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue St-Nicolas, 4. Revenu annuel. . . 1,400 fr.

Mise à prix : 14,000 fr. S'adresser à Me AUBOYER, notaire.

ON DEMINDE un ménage pour être employé aux travaux de la campagne. S'adresser au bureau du journal. Tribunal de Commerce de Saumur

Faillite Leblanc

Par ordre de M. le Juge-Commissaire de la faillite du sieur Leblanc, charron-forgeron à Villebernier, les créanciers présumés de ladite faillite sont invités à se réunir le mardi 22 mai 1894, à 10 heures précises du matin, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

En exécution de l'article 491 du Code de Commerce, les créanciers peuvent remettre leurs titres, à partir du jugement déclaratif de la faillite, au gressier du Tribunal, avec un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées. Le greffier devra en tenir etat et en donner récépissé.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquee par un fondé de pouvoir muni d'ane procuration enregistrée.

Le Gressier, Collin.

LOUER R

Pour la St-Jean prochaine

Bel et très propre Appartement

Situé au deuxième étage, à l'entrée de la Grand'Rue, nº 13, ayant vue sur la place Saint-Pierre, composé de quatre pièces en par-

Le premier étage est habité par M. et Mme Frugier.

S'adresser à M. BARBIN-MORICET, rue de l'Abreuvoir.

JEUNE FILLE munie de son brevet demande Lecons français et piano.

S'adresser, 3, rue Traversière.

A LOUER OU A VENDRE MAISON ET VASTE JARDIN

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et snr le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, de-mander les clefs à M. BIZERAY, au Jagueneau.

UNE MAISON A VENDRE OU A LOUER

A Dampierre

Occupée par Mme neuve Michaux. S'adresser à M. Joseph S. HRET-TENTHALER.

OCCASION

A VEL WEDER

Superbe bicyclette Clément

S'adresser au café de la gare Etal, Saumur.

ON DEMANDE un petit garçon de course au bureau du journal.

BEURRE extra fin de la Laiterie de Saint-Clément. - RADIS. - ARTICHAUTS.

38, rue d'Orléans. 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUNEAU

CONSERVES: ROYAN à la VATEL, la boîte » 75.

Petits pois moyens, > 75 et 1 25

Haricots vert-, > 55 et > 90

Petits pois RODEL, 4 25 et 2 40

pois fins, nous donnons des petits

pois extra fins, la brite de 2 f. 10

est vendue 1 fr. 40

Nota. - Manquant de petits

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT

SPECIALITÉ POUR BAPTÈMES

Choix considérable de Boites en tous genres, Boites marraines MODÈLES NOUVEAUX

Confiserie supérieure et Bon Marché. N.-B. - Sur demande, envoi franco du Catalogue spécial et de l'Album des modèles de boîtes.

Arrivages de Primeurs tous les jours Asperges, Artichauts, Pommes de terre.

Ville de Saumur

Professeur des Sciences occultes.

M. LÉON, de Paris, donne des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Recherches de toutes natures. Talismans réels. Les consultations ont lieu tous les jours, de 8 heures du matin à 8 heures

Le Salon est situé rue de la Fidélité, 6, près le quai Saint-Nicolas.

BRIOCHES POUR 1" COMMUNION

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Dragées et Boîtes pour Baptêmes

DESSERT

HING II II JUNI

Saumur, imprimerie Paul Godet.